

KIT D'ORGANISATION

D'UNE CONSULTATION LOCALE DE TYPE REFERENDAIRE



**dans le cadre de la consultation nationale organisée à l'initiative
du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un
référendum sur le service public postal**

28 septembre – 3 octobre 2009



POURQUOI UNE CONSULTATION REFERENDAIRE SUR L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC POSTAL ?

Une évolution importante des services postaux est en cours :

- un projet de loi, qui sera présenté au Parlement à la rentrée 2009 : il prévoit un changement du statut de La Poste, ouvrant la porte à sa privatisation
- une réorganisation des services (bureaux de poste, courrier, services financiers), modifiant de manière substantielle la nature des services et les conditions de leur accès.

Allant bien au-delà de quelques aménagements de détails, c'est sur la nature même du SERVICE PUBLIC que portent ces changements, avec la prééminence des exigences de rentabilité financière dans les prises de décision. De ce fait, ces évolutions concernent directement les usagers et les salariés des services postaux dans plusieurs aspects de leur vie quotidienne.

Dans l'esprit de l'article 11 de la Constitution Française, il nous paraît légitime que les citoyens puissent s'exprimer sur ce sujet, et faire entendre leurs voix.

Un Comité National, regroupant 60 organisations de divers horizons (syndicaux, politiques, consommateurs, société civile), s'est adressé au Président de la République pour lui demander d'organiser un référendum. En l'absence de réponse, ce Comité National prend l'initiative d'appeler à l'organisation du plus grand nombre de consultations locales, dans un processus unifié :

- une même période de consultation : **entre le 28 septembre et le 3 octobre 2009**
- une même question : "**Le gouvernement veut changer le statut de la Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ?**"
- un bulletin de vote et une profession de foi identiques
- une méthodologie de consultation transparente et démocratique, permettant de lui conférer une réelle crédibilité, avec notamment l'émargement sur les listes électorales
- une présentation unifiée des résultats.

Bien entendu, cette démarche de consultation populaire n'entre pas dans un cadre législatif contraignant le pouvoir à respecter le vote des citoyens. Mais si des millions de voix se font entendre, pourra-t-il ne pas les entendre ?

Quel que soit le résultat de ces référendums, nous revendiquerons la prise de décisions conformes aux aspirations de la majorité de nos concitoyens.

Pour tout renseignement complémentaire : rmartin.fsu@orange.fr



COMPOSITION DU KIT "Référendum"

DOC 1 : fiche pratique

DOC 2 : modèle de motion pour le CA

DOC 3 : argumentaire du collectif départemental

DOC 4 : affiche du collectif national

DOC 5 : profession de foi du comité national

DOC 6 : bulletin de vote

DOC 7 : feuille d'émargement

DOC 8 : feuille de résultats

Doc. 1 Fiche pratique

Vous vous engagez dans l'organisation d'une consultation référendaire sur l'avenir du service public postal. Voici les étapes successives que nous proposons pour sa mise en œuvre :

- 1) Définir la date précise** (entre le 28 septembre et le 3 octobre 2009)
et les modalités de la consultation (urne, vote par correspondance)
- 2) Proposer le vote d'une motion en CA ou Conseil d'Ecole (DOC2)**
- 3) Remplir la fiche de déclaration et la transmettre** (DOC 3)
- 4) Solliciter** les associations locales (unions de quartier, club du 3^{ème} âge, ...) qui peuvent être des relais utiles et des soutiens efficaces !
- 5) Informer les habitants**, en multipliant si possible les communications : diffusion dans les boîtes aux lettres, journal municipal, presse locale, affichages (voire banderole), etc ...

6) Réalisation du vote

Avec urne : - communiquer les lieux, dates et heures du scrutin

- récupérer une copie de la liste électorale si possible, ou alors établir une liste d'émargement.

- matériel : urne, panneaux d'informations (argumentaire, affiche, ...), table pour les bulletins, isoloir (éventuel)

- prévoir plusieurs personnes en permanence pour donner des explications sur les modalités, faire émarger,

Par correspondance

1. prendre 2 enveloppes vierges - glisser le bulletin de son choix dans la première
2. plier cette 1^{ère} enveloppe et la glisser dans la deuxième
3. écrire au dos de cette 2^{ème} enveloppe la mention « consultation sur l'avenir de la poste », puis ses nom, prénom, adresse et signature. Cela permet d'identifier l'électeur en gardant la confidentialité de son vote.

NB : !!! *pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille*

poster à l'adresse indiquée

FSU Hérault

CONSULTATION NATIONALE SUR L'AVENIR DE LA POSTE

Allée Henri II de Montmorency

34 000 MONTPELLIER

avant la dernière levée du 2 octobre..

7) Dépouillement et communication du résultat le 3 octobre en fin de journée, au moyen de la "feuille de résultat".



Doc. 2 : Modèle de délibération de Conseil d'Ecole ou de Conseil d'Administration

Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social. Que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

Considérant que le gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes le 1er janvier 2011.

Considérant que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité. Plus de 6 100 bureaux de poste sur 17 000 ont déjà été transformés en « partenariats » et plus de 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Ceci se traduisant par un accroissement des tournées de facteurs à découvert, des horaires de levées avancés, des files d'attente qui s'allongent.

Considérant qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois.

Considérant que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

Considérant que la population a son mot à dire sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.

Le Conseil d'administration de

(ou)

Le conseil de l'école A Se prononce contre le projet gouvernemental de changement de statut de la Poste et sa privatisation.

Vote de la motion :

POUR

CONTRE

ABSTENTIONS

REFUS DE VOTE

Doc. 3 : Argumentaire contre la privatisation de la Poste.

les arguments du OUI

Sources : F. Fillon, premier ministre
J. P. Bailly, directeur de La Poste

"La Poste a besoin de **2,7 milliards d'euros**"

sur plusieurs années ...

"pour se **moderniser**"

pour plus de détails :
se reporter aux informations
largement diffusées dans la presse
écrite, radio, télé, ...

"alors elle doit **changer de statut,**
mais sans privatiser"

par apport de capitaux publics

"Nous n'avons **pas le choix**"

Kit référendum sur l'avenir du service public postal

les arguments du NON

La Poste en 2008 :

bénéfices 800 000 000 €	+	dû par l'Etat 700 000 000 €	<i>pour services assurés pour le compte de l'Etat</i>
----------------------------	---	--------------------------------	---

= **1,5 milliards € en 1 an !**

La Poste a les moyens !

quelle "modernisation" ?

- achat d'entreprises étrangères

dans l'intérêt de qui ?

- détérioration des services

bureaux de poste : **réductions d'horaires**
municipalisation
fermetures prévisibles

courrier : **quelle distribution en lieux isolés ?**

banque : **quel accès pour les personnes et les PME en difficultés financières ?**

La fin d'un réseau solidaire !

C'est faux !

Le projet de loi rend possible l'entrée de capitaux privés !

pourront entrer dans ce capital "les sociétés anonymes dans lesquelles plus de la moitié du capital est détenu par l'Etat, par des établissements publics ou des sociétés anonymes détenues à plus de 50% par l'Etat"

comme pour EDF

La Poste société anonyme devra se soumettre aux exigences de ses actionnaires privés. Les services seront organisés en fonction de critères de rentabilité et non pour répondre aux besoins des usagers.

et France Télécom

Ce serait la fin du Service Public !

D'autres choix sont possibles

Un point Internet dans chaque bureau de poste
D'autres services associés (SNCF, Sécu, etc ...)

DOC 6

Consultation nationale sur la privatisation de La Poste

le samedi 3 octobre 2009



Votation citoyenne dans tout le pays

Mairies, bureaux de poste, marchés...

C'est à nous de

CHOISIR!

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste,
pour un débat public et un référendum sur le service public postal :

● AC Agir contre le Chômage ● Action Consommation ● ACU (Association des communistes unitaires) ● AFOC Association Force Ouvrière des Consommateurs ● AITEC Association Internationale de Techniciens Experts et Chercheurs ● Alter Ecolo
● Alternative Libertaire ● Amis de la Confédération paysanne ● ANECR Association Nationale des Elus Communistes et Républicains ● APES Association Pour l'Emploi, l'Information, et la Solidarité ● ATTAC ● CAP21 Citoyenneté Action Participative
pour le 21ème siècle ● CFC Postes et Télécommunications ● CGT Banque de France ● CGT Caisse des Dépôts ● CGT Finances ● Club Gauche Avenir ● CNUC Coordination Nationale des Collectifs Unitaires pour une Alternative au Libéralisme ●
CNR Conseil National de la Résistance ● Confédération CFTC ● Confédération CGT ● Confédération FO ● Confédération Paysanne ● Convergence des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics ● CNT-PTT Confédération
Nationale du Travail ● CSF Confédération Syndicale des Familles ● DAL Droit au Logement ● Debout la République ● Fédération des Activités Postales et des Télécommunications CGT ● Fédération Nationale des Elus Socialistes Républicains ●
Fédération SUD PTT ● FEVE Fédération des Elus Verts et Ecologistes ● FNEM FO Fédération nationale de l'énergie et des mines Force Ouvrière ● FO Communication ● Fondation Copernic ● FSU Fédération Syndicale Unitaire ● Gauche Unitaire ●
GUE/NGL Composante française du groupe de la Gauche Unie européenne/Gauche verte Nordique ● INDECOSA CGT ● IPAM Initiatives pour un Autre Monde ● Marche des femmes ● UNEF Union Nationale des Etudiants de France ● Jeunes Laïques
et Solidaires ● La Fédération pour une alternative sociale et écologique ● Les Alternatifs ● LDH Ligue des Droits de l'Homme ● Les Objecteurs de Croissance ● Les Verts ● MPEP Mouvement politique d'éducation populaire ● Marches Européennes
● Mouvement de la Jeunesse Communiste ● Mouvement des Jeunes Socialistes ● MRC Mouvement Républicain et Citoyen ● NPA Nouveau Parti Anticapitaliste ● Parti Communiste Ouvrier Français ● Parti de Gauche ● PCF Parti Communiste
Français ● PRG Parti Radical de Gauche ● PS Parti Socialiste ● République et Socialisme ● Réseau Européen des Missions Publiques ● Résistance Sociale ● SUD Caisse d'Epargne ● SUD Crédit Foncier ● UFAL Union des Familles Laïques ● Union
Syndicale SOLIDAIRES ● UNRPA Union Nationale des Retraités et Personnes Agées ●

<http://www.appelpourlaposte.fr/>



Comité national contre la privatisation de La Poste,
pour un débat public
et un référendum sur le service public postal

Consultation nationale le samedi 3 octobre 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

● Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus particulièrement en période de crise.

C'est pourtant le moment choisi par le président de la République, le gouvernement et la direction de la Poste pour transformer La Poste en société anonyme.

● Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emploi, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires.

La transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste.

● Gouvernements et direction de la Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les investissements répondant à l'intérêt général. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été "transformés" et plus de 50 000 emplois supprimés.

La population est la première victime de ce désengagement!

Cela se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files d'attente quand le bureau de poste n'a pas été carrément supprimé.

Une privatisation de La Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs financiers auraient priorité sur l'intérêt général.

Un Comité national regroupant plus de 50 organisations a été créé en septembre 2008, autour d'associations, de syndicats et de partis politiques. Il a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Sans réponse à ce jour.

C'est pourquoi, face à la menace de privatisation de La Poste, le samedi 3 octobre 2009, lors de la consultation nationale organisée près de chez vous, vous exprimerez votre refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appellaposte.fr/>

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?



Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	--

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?



Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	--

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?



Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	--

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>



Comité national
contre la privatisation de La Poste
pour un débat public
et un référendum
sur le service public postal

Consultation du 3 octobre 2009 Feuille d'émargement

Ville :	Dépt :	Bureau de vote :
----------------	---------------	-------------------------

	Prénom & nom	Ville de résidence	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			

En signant cette feuille d'émargement, je certifie que je ne voterai pas une deuxième fois pour la consultation nationale du 3 octobre.

<http://www.appelpourlaposte.fr/>

Les assesseurs :

Doc. 8 : Feuille de résultats



Pour retour au Collectif Départemental de l'Hérault

par courriel : rmartin.fsu@orange.fr

par courrier postal : FSU Hérault - CONSULTATION NATIONALE CONTRE LA
PRIVATISATION DE LA POSTE – Allée Henri II de Montmorency – 34 000 MONTPELLIER

Commune :

ou

Etablissement :

Nombre d'électeurs inscrits :

Nombre de votants :

soit

% des inscrits

dont nombre de votes par correspondance :

Suffrages exprimés :

OUI :

soit

% des exprimés

NON :

soit

% des exprimés

Date :

Nom et qualité :

Signature :